

# À Château-Rouge aussi, on veut baisser le son



Place du Château-Rouge, en juin. Riverains et commerçants dénoncent depuis longtemps

**Nuisances sonores | Après la place de La République, c'est au tour de ce quartier très animé situé dans**

**le XVIII<sup>e</sup> d'être visé par un arrêté préfectoral qui entend limiter le bruit les week-ends pour les habitants.**

**Le quartier populaire situé dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris est très animé. Un arrêté préfectoral promet de limiter les nuisances sonores les week-ends pour les habitants.**

**Alexia Conrath**

**C'est jour** de marché quasiment tous les jours à Château-Rouge. Nourriture, coiffure ou encore produits vendus à la sauvette, le monde afflue et parfois le niveau sonore dépasse certains seuils. Mais rien de comparable aux manifestations qui se déroulent sur la place chaque week-end. Des nuisances sonores qu'ont dénoncées pendant de longues semaines les riverains. Avant qu'ils ne

soient enfin entendus par la préfecture de police de Paris.

Depuis le 8 juillet, un arrêté des services de l'État limite en effet « les moyens de sonorisation mis en œuvre à l'occasion de rassemblements ». De quoi régler « les plaintes des riverains du secteur, relatives notamment aux rassemblements de voie publique qui, par leur nombre ou leur récurrence, sont à l'origine de nuisances sonores troublant régulièrement leur tranquillité, en particulier le samedi et le dimanche », indique le document préfectoral. Surtout que, précise encore l'arrêté, « les organisateurs des manifestations ne tiennent pas compte des demandes des riverains ».

### **Le bruit ne doit pas dépasser 81 dB**

Concrètement, entre le samedi, 9 heures, et le dimanche, 21 heures, le bruit ne doit pas dépasser 81 dB lorsque l'on se trouve à 10 m de la source sonore. Le secteur concerné se situe autour de la place du Château-Rouge. Il s'agit des rues Doudeauville, de Clignancourt, Christiani ainsi que des Poissonniers. L'initiative de la préfecture de police fait suite au courrier qu'avait adressé, en mai dernier, le conseiller (Horizons) de Paris Pierre-Yves Bournazel, lui-même sollicité par les habitants. Il se réjouit de cette petite victoire.

Kévin Havet, adjoint au maire du XVIII<sup>e</sup>, chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne, salue lui aussi l'arrêté, même s'il est à ses yeux « périmé ». « Ce n'est plus une problématique actuelle parce que ça fait longtemps qu'il n'y a plus de manifestation sur ce point. »

Quoi qu'il en soit, Yveline Piarroux, présidente de l'association La vie Dejean qui rassemble des habitants du quartier, accueille la nouvelle avec satisfaction. « Nous avons demandé depuis longtemps au préfet de cesser les manifestations le week-end et notamment les mégaphones, donc c'est une bonne chose. » Mais elle doute de l'efficacité de la mesure : « Malheureusement, la police municipale ne s'intéresse pas ou peu à ces problèmes de nuisances sonores. Elle régule davantage les problèmes de stationnement. »

### **« Des personnes hurlent à toute heure de la nuit »**

Les précédents ne lui donnent pas forcément tort. L'année dernière, une mesure similaire avait en effet été mise en œuvre sur la place de la République, aux manifestations encore plus nombreuses. En dix mois, seulement 13 PV avaient finalement été dressés, comptabilisait la préfecture de police, qui n'a pas répondu ce vendredi à nos sollicitations.

Surtout, les nuisances sonores ne seraient pas liées sur cette place qu'aux manifestations, mais seraient bien plus quotidiennes. Pour Élodie par exemple, une riveraine, ce n'est pas tant la musique que les cris qui dérangent son calme : « Le problème, ce sont davantage les personnes qui hurlent à toute heure du jour ou de la nuit sous ma fenêtre. Des personnes sont complètement alcoolisées et on doit les enjamber pour entrer chez nous. » Valentine habite sur le boulevard Barbès depuis le mois d'octobre. Pour elle, les nuisances sonores proviennent avant tout de la forte circulation et des sirènes des ambulances.

Cet arrêté, « ce n'est qu'un début, promet Pierre-Yves Bournazel. Le quartier a tant d'autres problématiques à résoudre. Il n'y a, par exemple, pas suffisamment de places pour circuler sur les trottoirs où certains vendeurs proposent des objets de contrefaçon dans la rue. »